



## Communiqué de presse

### La Douane amorce le dialogue avec le secteur privé

En date du 26 septembre 2011, la Direction Générale des Douanes a coorganisé une rencontre en partenariat avec l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) et la Chambre Algérienne du Commerce et d'Industrie (CACI), regroupant les associations professionnelles et patronales, tenue au siège d'ALGEX.

Cette rencontre vise à instaurer un dialogue durable avec les opérateurs économiques activant dans le secteur de l'exportation hors hydrocarbures permettant de mieux comprendre leurs besoins et attentes et envisager les mesures douanières à prendre susceptibles d'améliorer la compétitivité de ces entreprises au niveau international.

L'objet de la rencontre est d'annoncer et d'avaliser l'approche de la douane pour l'organisation de rencontres par secteur d'activité (industrie agroalimentaire, industrie pharmaceutique, industrie du matériel électrique et électronique...) avec les responsables centraux et locaux de la douane.

Un planning de réunions périodiques dont les premières débiteront le mois d'octobre 2011, a été élaboré en consensus avec les organismes représentant le secteur privé durant lesquelles seront débattus les points suivants :

- le temps de passage en douane et les procédures douanières applicables par secteur d'activité et nature de produit ;
- les besoins spécifiques et les facilitations susceptibles d'être accordées à chaque type d'opération ;
- les niveaux de risque au point de vue fiscal et sécuritaire liés à certain type de facilitation demandé.

Ce processus vise à permettre aux entreprises de bénéficier d'expertises, de conseils et de facilitations douanières en contrepartie de contrôles mieux ciblés, en fonction de leur niveau de fiabilité et des risques liés à la nature de leur trafic.

Il s'inscrit également dans une démarche stratégique de professionnalisation permettant de conforter l'utilité économique et sociale du dédouanement.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que cette rencontre intervient dans le cadre de la convention de coopération signée le 04 mars 2010 entre la Direction Générale des Douanes, l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) et la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) visant le développement des procédures de facilitation douanières et la promotion des exportations hors hydrocarbures.